



Rue de Châtelet 157
6030 MARCHIENNE-AU-PONT
Tel : 071/47.35.50
Fax : 071/47.28.16
www.technimetal-protect.com

DESCRIPTIF TECHNIQUE
UNE SOCIÉTÉ DE QUALITÉ
POUR DES CLIENTS D'EXCELLENCE

Fabricant de portes métalliques
Normales, blindées, étanches
Coupe-feu 30', 60', 90', 120'
Blindage radiologique

PORTE METALLIQUE SIMPLE DE CELLULE AVEC OCCULUS ET PASSE-PLAT

1. DESCRIPTION DU VANTAIL

Le vantail est constitué de deux tôles d'acier lisse de 2 mm d'épaisseur pliée en forme de caisson avec retour en épingle. Chacune des faces du vantail est renforcée à l'aide d'une cornière L 20/20/2 mm verticale soudée par points à la tôle du vantail comme illustré aux annexes 1 et 2-7.

L'isolation interne est réalisée à l'aide d'un matelas de laine de roche de 50 mm d'épaisseur, densité +/- 110 kg/m³. Seule la partie inférieure est profilée afin d'y loger une gaine de 10 x 6 mm contenant du produit foisonnant.

2. VERROUILLAGE DU VANTAIL

Le verrouillage du vantail est assuré à l'aide de 2 serrures, dont :

- 1 serrure encastrée de marque Kaba Bauer Sphinx 2 de 220 mm x 310 mm et fixée sur le chant de porte à l'aide de 4 vis TF M6X15 en acier cadmié. Cette serrure est placée dans un boîtier de protection à double face d'acier de 3 mm dont la face interne côté opposé aux charnières est garnie d'une tôle d'acier au blindée au forage. Cette tôle blindée a une épaisseur de 3 mm. Une plaque de produit foisonnant de la dimension du boîtier est appliquée sur la face interne de celui-ci. Les rosaces sont en acier cadmié.
- 1 serrure dormant encastrée actionnée par un demi-cylindre profilé européen. La rosace est du type polyamide (Hewi ou similaire). Les cartes de protection sont réalisées en acier épaisseur 2 mm.

Un aimant de maintien porte fermée mais non verrouillée est placé à la partie supérieure de la porte face opposée aux charnières et située à +/- 100 mm du bord e la feuille de porte. Cet aimant est du type Arelec C16 et fixé à l'aide de 2 vis M4 x 15 en acier dans l'hubrisserie. Une pastille de réception de diamètre +/- 20 est fixée sur la porte vis-à-vis de la partie « aimant ».

3. SUSPENSION DU VANTAIL

Le vantail est suspendu à l'hubrisserie par 3 charnières-gonds tirées d'un rond acier diamètre 50 avec bannières de +/- 28 x 90 sur la feuille de porte d'une part, et bannière de +/- 38 x 50 sur l'hubrisserie d'autre part. Les charnières sont soudées sur la feuille de porte et sur l'hubrisserie. La liaison entre la bannière, soudée sur la coiffe, et l'hubrisserie est assurée par lumières réalisées dans cette coiffe afin que les soudures reprennent la matière de base de l'hubrisserie.

La hauteur des bannières est de 50 mm.



Rue de Châtelet 157
6030 MARCHIENNE-AU-PONT
Tel : 071/47.35.50
Fax : 071/47.28.16
www.technimetal-protect.com

**UNE SOCIETE DE QUALITE
POUR DES CLIENTS D'EXCELLENCE**

Fabricant de portes métalliques
Normales, blindées, étanches
Coupe-feu 30', 60', 90', 120'
Blindage radiologique

Les axes des charnières haute et basse ont un diamètre de 20 mm.
L'axe de la charnière centrale est dit à épaulement visant de ce fait les reprises radiales et axiales par l'intermédiaire d'une bille en acier trempé.
La nature de l'acier test est de A42SC.

4. SECURITE ANTI-DEGONDAGE

Assurée par 3 goujons en acier de diamètre 18 soudés sur le chant de porte avec renfort sur celui-ci (côté intérieur) par un plat en acier de 40 x 40 x 4.

5. MANOEUVRE DU VANTAIL

- Côté charnières :

Par l'intermédiaire d'un tirant en polyamide diamètre 40 de marque Hewi - réf 550-40 avec fixations invisibles.

Renfort de fixation en acier de 50 x 50 x 5 soudé sur la face interne du vantail.

- Côté opposé aux charnières :

Par l'intermédiaire d'un tirant Hewi rectangulaire de +/- 70 x 45 également en polyamide ref-536-1.

6. DESCRIPTION DE L'OCCULUS ESPION

Le vantail comporte une ouverture de 390 x 170 mm, réalisée à l'aide d'un vitrage RF-30' PYROBEL anti-effraction d'une épaisseur de 30 mm.

Le resserrage est assuré à l'aide d'un joint de silicone sur un fond de joint néoprène. Le vitrage est placé à l'aide de cales et d'une bande de produit foisonnant entre le chant du vitrage et celui de la découpe.

Au droit de la découpe du vantail, une coupure est assurée par écartement entre les 2 éléments constituant le chant de l'oculus.

Une latte à vitrage réalisée à l'aide d'une cornière en acier 2 mm de 20 x 12 est fixée par vis TCYL M5 x 10 assure le maintien du vitrage. Au centre de la latte inférieure est placé un aimant de maintien du clapet en position fermée dont question ci-après.

Le clapet d'occultation est réalisé hors tôle 2 mm et ajusté avec un jeu de +/- 2 mm en périphérie. La liaison entre celui-ci et la feuille de porte est assurée par une charnière dite



**UNE SOCIETE DE QUALITE
POUR DES CLIENTS D'EXCELLENCE**

Rue de Châtelet 157
6030 MARCHIENNE-AU-PONT
Tel : 071/47.35.50
Fax : 071/47.28.16
www.technimetal-protect.com

Fabricant de portes métalliques
Normales, blindées, étanches
Coupe-feu 30', 60', 90', 120'
Blindage radiologique

"Piano" dont les bannières sont soudées par bouchonnage sur la face interne du clapet d'une part et sur l'arrière de la tôle avant du vantail d'autre part.

La manipulation de ce clapet est assurée à l'aide d'un bouton en polyamide type Hewi n° 557-32 diamètre +/- 33 — hauteur 30 mm avec fixation invisible.

7. DESCRIPTION DU PASSE-PLAT – OUVERTURE 390 X 184 MM

Le passe-plat est réalisé à l'aide d'une double tôle lisse, isolée par matelas de laine de roche de densité de 110 kg/m³ et profilée pour permettre la pose d'une bande de produit foisonnant sur les chants. Ces produits foisonnants sont situés en vis-à-vis. Dans la partie inférieure de ce passe-plats, le chant est profilé de telle manière que deux charnières diamètre 10 en acier comportant des bannières déportées, puissent être placées et assurer de ce fait la rotation à 90° avec blocage de celui-ci par l'intermédiaire d'une deuxième bannière située à 90° par rapport à celle décrite ci avant.

Le bas du passe-plats comporte également une tôle cintrée sur sa longueur permettant ainsi la sécurité absolue anti-coincement de doigts à la fermeture de ce passe-plats.

La face intérieure de cette tôle cintrée est recouverte d'une bande de produit foisonnant (Palusol 2 mm d'épaisseur) placée sur toute la longueur du passe-plats. Entre cette tôle cintrée et la face exposée du vantail, 3 bandes superposées de produit foisonnant (épaisseur totale 6 mm) sont disposées comme l'indique la coupe de l'annexe 2-7.

Le profilé formant la traverse inférieure du passe-plats et entourant les charnières, est muni de produit foisonnant de 6 mm d'épaisseur (3 plis de 2 mm).

La face non exposée du passe-plats est recouverte à l'intérieur par un placage de produit foisonnant (feuille de Palusol de 2 mm d'épaisseur) comme illustré à la coupe de l'annexe 2-7.

La fixation du passe-plats est assurée par vis TCYL M 6 x 15 avant de placer la tôle venant au ras de la feuille de porte. Cette tôle de finition est centrée sur les retours des profilés de chants.

Le déverrouillage du passe-plats est assuré par une serrure dormant actionnée par un demi cylindre profilé européen.

La rosace du cylindre est de type Hewi n°306 PZ.

La disposition des charnières est réalisée de telle sorte que celles-ci sont invisibles lorsque le passe-plats est fermé ou ouvert.

8. DESCRIPTION DE L'HUISSERIE

L'huisserie est réalisée à l'aide d'une tôle d'acier électrozingué laminée à froid et pliée comme l'indique la coupe horizontale de l'annexe 2-2. La tôle a une épaisseur de 2,5 mm.

L'huisserie comporte un point de frappe à lèvres en néoprène.



Rue de Châtelet 157
6030 MARCHIENNE-AU-PONT
Tel : 071/47.35.50
Fax : 071/47.28.16
www.technimetal-protect.com

UNE SOCIETE DE QUALITE
POUR DES CLIENTS D'EXCELLENCE

Fabricant de portes métalliques
Normales, blindées, étanches
Coupe-feu 30', 60', 90', 120'
Blindage radiologique

L'intrados est recouvert d'une coiffe en acier de 2 mm permettant le placement d'une bande de produit foisonnant épaisseur 2 mm entre l'huissierie et cette coiffe. Le produit foisonnant est situé en vis-à-vis du chant de la feuille de porte.

Cette coiffe est fixée à l'huissierie par bouchon de soudure sur l'intrados d'une part, et de quelques rivets TP sur le retour intérieur de l'huissierie d'autre part.

Une cornière de 20 x 20 x 2 en acier est placée dans la gorge recevant le point de frappe et sert également de pièce de maintien du produit foisonnant.

La fixation de l'huissierie est assurée par :

a) Face avant : vis TF acier diamètre 8 x 100.

b) Face arrière : doguets d'ancrage en acier plié en L 30 x 90

fixation par tirefonds TH 8 x 60 + chev.S12

- Seuil profilé hors tôle acier 2,5 mm avec une gorge recevant un joint de frappe à lèvres.

- Coulage de l'huissierie et du seuil à l'aide de mortier de béton à fine granulométrie.